

❖ Appellations

- | | |
|--|---|
| ☐ Agent / Agente de manoeuvre et de conduite d'engins lourds de manutention | ☐ Éclusier / Éclusière |
| ☐ Chef de cellule grue et portique de l'armée | ☐ Éclusier-barragiste / Éclusière-barragiste |
| ☐ Conducteur / Conductrice d'auto-grue | ☐ Pontier / Pontière |
| ☐ Conducteur / Conductrice d'engins lourds de manutention | ☐ Pontier éclusier régulateur / Pontière éclusière régulatrice |
| ☐ Conducteur / Conductrice de grue mobile | ☐ Pontier élingueur / Pontière élingueuse |
| ☐ Conducteur / Conductrice de grue sur porteur | ☐ Pontonnier / Pontonnière |
| ☐ Conducteur / Conductrice de pont roulant | ☐ Portiqueur / Portiqueuse |
| ☐ Conducteur / Conductrice de portique | |

❖ Définition

Réalise des manoeuvres ou la conduite d'engins lourds de manutention (portique, pont roulant, ...) en vue du chargement/déchargement, transbordement, levage, positionnement de masses de toutes natures (conteneurs, matières dangereuses, machines, bateaux, ...), selon les règles de sécurité des biens et des personnes.

Peut manoeuvrer des équipements spécifiques (écluses, ponts mobiles, ...).

❖ Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible à partir d'un CAP/BEP en électrotechnique, électromécanique, maintenance industrielle.

Il est également accessible sans diplôme ni expérience professionnelle.

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement est (sont) exigé(s) pour la conduite d'engins motorisés (pont roulant, grue mobile, ...).

Des habilitations spécifiques (certificats de formation ADR) peuvent être requises selon les produits transportés (produits pétroliers, radioactifs, ...) définis par un code ONU.

Les permis poids lourds C, C1, CE, C1E (précédemment C ou EC) complétés par la Formation Initiale Minimale Obligatoire -FIMO- peuvent être demandés. Un renouvellement périodique de la FIMO par la Formation Continue Obligatoire -FCO- est exigé.

❖ Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce sur des zones de fret (gare, plate-forme logistique, terminal portuaire, ...) pour des entreprises industrielles (sidérurgie, ...) ou de services (location de matériel, ...), des chantiers navals (construction, réparation, ...).

Elle varie selon le lieu d'exercice (quai, chantier naval, site industriel, ...) et le type de charges manipulées (conteneurs, voitures, grumes, pondéreux, ...).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

L'activité peut s'effectuer au sol (télécommande) ou en cabine située à hauteur variable.

Le port d'équipements de protection (chaussures de sécurité, gants, casques, gilet fluorescent, ...) est requis.

❖ Compétences de base

Savoir-faire	Savoirs
☐ Contrôler l'état de fonctionnement de l'engin ☐ Positionner l'engin en fonction des manoeuvres ☐ Réaliser les opérations de levage et de déplacement des charges selon les indications des équipes au sol ☐ Sécuriser l'engin de manutention et les équipements ☐ Réaliser la maintenance de premier niveau des machines et équipements	R ☐ Caractéristiques des engins de levage R ☐ Mécanique R ☐ Hydraulique C ☐ Règles et consignes de sécurité R ☐ Principe d'inertie des masses d'équilibrage des charges ☐ Utilisation d'anémomètre ☐ Utilisation d'outils de radiocommunication ☐ Electricité

❖ Compétences spécifiques

Savoir-faire	Savoirs
☐ Utiliser un engin nécessitant une habilitation	R ☐ Grues mobiles (CACES R 483) - A partir du 01/01/2020 ☐ Ponts roulants et portiques (CACES R 484) - A partir du 01/01/2020 ☐ Ponts roulants et portiques à commande au sol (CACES R 484-1) - A partir du 01/01/2020 ☐ Ponts roulants et portiques à commande en cabine (CACES R 484-2) - A partir du 01/01/2020 ☐ Plates-formes élévatrices mobiles de personnel (CACES R 486) - A partir du 01/01/2020 ☐ PEMP du groupe A (CACES R 486-A) - A partir du 01/01/2020 ☐ PEMP du groupe B (CACES R 486-B) - A partir du 01/01/2020 ☐ Conduite hors production des PEMP des types 1 et 3 (CACES R 486-C) - A partir du 01/01/2020 ☐ Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (CACES R 489) - A partir du 01/01/2020 ☐ Grues mobiles (CACES R 383) ☐ Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO) ☐ Formation Continue Obligatoire (FCO) ☐ Certificat de formation ADR - Formation de base (matières ou liquides dangereux) ☐ Ponts roulants (CACES R 318) ☐ Plates-formes élévatrices mobiles de personnes ou PEMP (CACES R 386) ☐ Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (CACES R 389)

❖ Compétences spécifiques

Savoir-faire		Savoirs
☐ Lever des charges	R	☐ Certificat de formation ADR Citerne ☐ Certificat de formation ADR - Citerne étendue ☐ Certificat de formation ADR Citerne gaz ☐ Certificat de formation ADR spécialisation classe 1 (explosibles) ☐ Certificat de formation ADR - Spécialisation classe 7 (matières radioactives) ☐ Certificat de formation ADR spécialisation GPL ☐ Certificat de formation ADR spécialisation produits pétroliers
☐ Lever des bateaux ☐ Lever des céréales ☐ Lever des conteneurs ☐ Lever des grumes ☐ Lever du métal en fusion ☐ Lever des matières dangereuses ☐ Lever des produits pondéreux	R R R R R R R	
☐ Actualiser un carnet de bord d'engin (registre d'entretien, interventions, dysfonctionnements)	Cr	
☐ Préparer le matériel, les matériaux et les outillages	R	
☐ Manoeuvrer une écluse ☐ Manoeuvrer une grue de quai ☐ Manoeuvrer une passerelle ☐ Manoeuvrer un pont-mobile ☐ Manoeuvrer un portique	R R R R R	☐ Console de visualisation et de régulation
☐ Renseigner des supports de suivi d'activité	Ri	

❖ Environnements de travail

Structures	Secteurs	Conditions
☐ Entreprise de forage/extraction ☐ Entreprise de levage, manutention	☐ Agriculture ☐ Armée	

❖ Environnements de travail

Structures	Secteurs	Conditions
☐ Entreprise de location de matériels ☐ Entreprise de transport multimodal (fret maritime, fluvial, ferroviaire, ...) ☐ Entreprise industrielle ☐ Entreprise publique/établissement public ☐ Industrie manufacturière	☐ Bâtiment et Travaux Publics -BTP- ☐ Commerce/grande distribution ☐ Immobilier ☐ Pêche ☐ Sylviculture ☐ Transport/logistique	

❖ Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention ☐ Toutes les appellations	F1301 - Conduite de grue ☐ Toutes les appellations
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention ☐ Toutes les appellations	F1706 - Préfabrication en béton industriel ☐ Toutes les appellations
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention ☐ Toutes les appellations	N1101 - Conduite d'engins de déplacement des charges ☐ Toutes les appellations
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention ☐ Toutes les appellations	N3202 - Exploitation du transport fluvial ☐ Toutes les appellations
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention ☐ Toutes les appellations	N3203 - Manutention portuaire ☐ Toutes les appellations
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention ☐ Toutes les appellations	N4402 - Exploitation et manoeuvre des remontées mécaniques ☐ Toutes les appellations

❖ Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention Toutes les appellations	N4403 - Manoeuvre du réseau ferré Toutes les appellations

Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention Toutes les appellations	A1101 - Conduite d'engins agricoles et forestiers Toutes les appellations
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention Toutes les appellations	F1302 - Conduite d'engins de terrassement et de carrière Toutes les appellations
N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention Toutes les appellations	K2110 - Formation en conduite de véhicules - Formateur / Formatrice conduite d'engins motorisés et de levage